

DES STATIONS HYDROMINÉRALES FRANÇAISES TRAITANT LES AFFECTIONS INTESTINALES

par le Dr L. BARTOLI
ancien interne p^{re} des hôpitaux de Paris;
médecin consultant à Châtel-Guyon.

(Communication faite au Congrès de Venise)

Cette étude n'a qu'un but, d'essayer de donner, sous une formule aussi brève et aussi nette que possible, les indications des eaux s'adressant au traitement des affections de l'intestin. Nous pensons qu'il serait préférable pour le plus grand nombre des stations d'eaux, ayant certains points de contact sans être absolument identiques, de bien définir leurs indications et de se cantonner dans une catégorie d'affections, que de vouloir les traiter toutes. De cette façon la plupart des villes d'eaux ne seraient plus rivales, mais se complèteraient; et dans l'esprit du praticien, qui n'a souvent pas le temps de connaître toutes les distinctions, existerait une idée plus nette de l'emploi de chaque eau; en présence d'un malade il ne serait pas embarrassé pour savoir où le diriger.

Pour bien définir les indications des stations d'eaux traitant les affections intestinales, nous devons montrer comment ces eaux agissent, sur quels organes elles agissent principalement et sur quels autres accessoirement, enfin ce qui dans leur action les différencie les unes des autres.

Les eaux minérales agissent par leurs éléments constitutifs: éléments organiques, métalliques, thermiques et électriques.

Nous verrons que, tandis qu'à Plombières et à Bains les eaux agissent par leurs éléments thermiques et électriques, à Châtel-Guyon et à Brides l'action est due aux éléments métalliques.

Nous verrons que dans les premières stations les émanations provenant des corps radio-actifs produisent une excitation des phénomènes vitaux dans les tissus et par suite une élimination des produits d'intoxication, variable suivant la durée et la quantité de ces radiations. Au contraire c'est par l'action directe des sels en dissolution dans les eaux de Châtel-Guyon et de Brides que s'opèrent les phénomènes d'excitation et de reconstitution cellulaire.

On peut diviser les eaux traitant les affections de l'intestin en deux catégories: les unes très minéralisées, à température moyenne nullement radio-actives, agissant par leurs éléments métalliques; le type de ces eaux est Châtel-Guyon; — les autres peu minéralisées, à température élevée, agissent par leur état électrique, par leur radio-activité; le type de ces dernières est Plombières.

Des premières se rapprochent les eaux de Brides qui comme celles de Châtel-Guyon traitent principalement les affections intestinales. — Des secondes se rapprochent les eaux de Bains ayant les mêmes conditions que Plombières, et celles de Luxeuil et de Nérès qui ne traitent qu'accessoirement l'intestin en agissant sur d'autres organes dont les phénomènes douloureux produisent une réaction sur l'intestin.

Nous aurons en outre l'occasion de montrer l'association indispensable des eaux de Châtel-Guyon et de Vichy dans le traitement de certaines affections de l'intestin et du foie intestinal.

CHÂTEL-GUYON

Les eaux de Châtel-Guyon sont des eaux chlorurées, sodiques et magnésiennes, bicarbonatées mixtes, lithinées et très ferrugineuses. Elles sont limpides ou légèrement jaunâtres, inodores ou d'odeur légèrement bitumeuse à leur

émergence, d'une saveur salée et styptique, acidulée. Leur réaction est acide. Elles laissent un dépôt d'oxyde rouge de fer et de carbonate de chaux.

Elles sont tièdes (24° à 38°).

Très minéralisées (7 gr. 667 par litre), leur densité est de 1,32.

Elles contiennent:

Chlorure de sodium	1 gr. 633
Chlorure de magnésium	1 gr. 563
Bicarbonate de calcium	2 gr. 176
Bicarbonate de sodium	0 gr. 955
Bicarbonate de potassium	0 gr. 253
Bicarbonate de lithium	0 gr. 019
Bicarbonate de fer	0 gr. 068

Elles contiennent 1 gr. 112 d'acide carbonique par litre. Ce sont donc des eaux qui agissent par leurs sels, principalement par le chlorure de magnésium, qui en est le principe actif. Elles ne sont pas radio-actives.

ACTION. — Les eaux de Châtel-Guyon agissent surtout en boisson. Elles ne sont pas purgatives, elles ne le sont qu'à hautes doses, c'est-à-dire par indigestion et, dans ce cas, les effets dans la suite sont nuls. A doses modérées, c'est-à-dire à la dose où elles sont digérées, elles constipent au début (nous verrons plus loin pour quelles raisons) et produisent, après, des selles par suite d'une action cumulative.

C'est une action décongestionnante qui dure après la cure, à l'inverse des purgatifs qui produisent une hypersécrétion glandulaire exagérée amenant de la diarrhée momentanée faisant place ensuite à une sécheresse anormale.

Comment agissent les eaux de Châtel-Guyon? Elles agissent principalement par le chlorure de magnésium. Ces eaux agissent comme tonique de l'intestin, à la façon d'un sérum. Leur minéralisation, bien que très forte, ne pourrait expliquer une action purgative, à moins d'être prises à fortes doses. Leur minéralisation ne dépasse pas en effet 8 gr. par litre et le principe actif, le chlorure de magnésium, 1 gr. 50 par litre. Or, on ne boit que de 200 à 800 gr. au maximum. C'est à la façon d'un sérum (suivant Gubler « c'est un sérum qui coule » car ces eaux ont une composition voisine du sérum sanguin) que ces eaux agissent.

Sous l'influence du chlorure de magnésium (dont l'action a été nettement mise en évidence par les expériences de Laborde) les fibres lisses de l'intestin sont excitées, les contractions musculaires de l'intestin et des canalicules biliaires sont augmentées et le péristaltisme devient plus énergique ainsi que la sécrétion des glandes. Il en résulte que l'évacuation des matières fécales étant plus rapide, l'infection de l'intestin par les toxines est diminuée. A cette action désinfectante vient s'ajouter celle de la silice contenue dans l'eau; car nous savons que les silicates jouissent d'une propriété antifermentescible et antiseptique. — Par suite de l'augmentation des contractions de la vésicule biliaire la sécrétion de la bile augmentant, cette sécrétion vient s'ajouter pour faciliter les selles.

En activant la circulation, les eaux décongestionnent la muqueuse intestinale et combattent de cette façon encore l'atonie gastro-intestinale.

Par leur composition minérale qui les a fait comparer à une lymphe minérale et qui opère un véritable lavage du sang, l'organisme est tonifié; aussi ces eaux combattent-elles l'asthénie nerveuse. C'est, d'après Laborde, au chlorure de magnésium que seraient dus le rôle vivifiant dans la reconstitution cellulaire et l'augmentation de l'activité des échanges nutritifs.

Au début, avons-nous dit, les eaux de Châtel-Guyon constipent. Cela tient au sesquioxyde de fer. Et la preuve que ces eaux ne sont pas purgatives est suffisamment prouvée par l'arrêt de la diarrhée chez les coloniaux dès le début de la cure. Puis vers le 8^e au 12^e jour apparaît une selle normale, qui correspond à un phénomène, la réapparition du spasme de l'intestin dans un intestin atone. Cette selle qui est due à la réapparition de l'énergie tonique des muscles intestinaux est spontanée; elle n'est pas due au dernier verre d'eau absorbée, car souvent elle se produit le matin avant l'ingestion de l'eau; c'est donc bien à l'action tonique due à l'accumulation du chlorure de magnésium dans les tissus, sur les muscles intestinaux et non à l'action purgative de l'eau qu'est due la réapparition des selles; la preuve la plus évidente en est dans la persistance de cette action bien longtemps après la cessation de la cure.

Outre cette action décongestionnante, nous avons dit que les eaux de Châtel-Guyon ont une action décongestionnante. En augmentant la circulation, ces eaux diminuent l'inflammation de la muqueuse intestinale qui débute par une stase veineuse dans la région sous-glandulaire de la muqueuse (lésion qui sera le point de départ des lésions de l'entérite et de l'appendicite). Cette action est très importante, car si dans certains cas on peut admettre que l'entérocolite est surtout due à une perversion de l'innervation intestinale et générale, il en est d'autres où ces troubles nerveux ne sont qu'un premier stade dans le développement de cette affection: après les troubles circulatoires, cette stase veineuse favorisant les lésions, la muqueuse intestinale n'opposant pas une résistance suffisante aux infections, les lésions deviennent profondes.

C'est donc par l'eau ingérée que les eaux de Châtel-Guyon agissent. L'appétit est augmenté, les digestions sont facilitées (le chlorure de sodium contenu dans ces eaux facilite la sécrétion des glandes), la circulation générale est activée, les oxydations augmentent, le système nerveux est excité et tonifié.

Ces eaux conviennent donc aux congestifs passifs, aux veineux plutôt qu'aux artériels, aux nerveux déprimés, aux lymphatiques, aux lympho-arthritiques, aux anémies, aux arthritiques, à ceux que l'on a dénommés les ralentis de la nutrition.

A cette action de l'eau ingérée vient s'ajouter l'action du bain. Le bain d'eau courante à 28° ou à 34°, d'une durée courte, après avoir donné une sédation momentanée, produit une stimulation du système nerveux, de la circulation générale et décongestionne les organes internes. Sous l'influence des sels et de l'acide carbonique qui activent la circulation périphérique, les mêmes phénomènes produits par l'eau en boisson se constatent. La sécrétion du rein est augmentée, les oxydations azotées et l'oxydation du soufre se font plus rapidement, l'assimilation des chlorures est plus grande, les phosphates qui, en présence d'un intestin dont les glandes sécrétaient mal, n'étaient plus dissous et se précipitaient, repassent dans la circulation. L'acide urique préformé est éliminé et la production d'acide urique est diminuée; les urines deviennent acides après le bain. Si, dans le bain, la température s'abaisse légèrement, à la suite de celui-ci elle s'élève légèrement.

Le bain tonifie le système nerveux en activant la circulation générale, comme l'eau en boisson, en désencombrant l'intestin des matières stercorales et, en lavant le sang, diminue les infections et l'anémie, cette anémie que Duclos avait appelée *l'anémie stercorale*; par les sels de fer que ces eaux contiennent, la valeur hématogène du sang est augmentée.

A Châtel-Guyon l'entérocluse n'est donnée qu'à titre

exceptionnel: dans le but de désobstruer l'intestin, de supprimer les fermentations et les phénomènes d'intoxication, car par sa haute minéralisation l'eau de Châtel-Guyon provoque des contractions du colon et peut faire apparaître des phénomènes douloureux; elle ne doit donc être ordonnée qu'à des intervalles assez grands et dans un nombre de cas limité.

Donc stimulation des contractions des fibres lisses, stimulation de la circulation, augmentation des échanges nutritifs, telle est l'action des eaux de Châtel-Guyon qui sont décongestionnantes, dépuratives, reconstituantes, toniques, modificatrices, régénératrices.

C'est donc dans l'arthritisme qui est un milieu acide, riche en chlorures et pauvre en soude et en magnésie que l'eau de Châtel-Guyon a son maximum d'action. Elle modifiera l'acidité des tissus par l'accélération de la nutrition, par la transformation plus parfaite des matières azotées; elle favorisera la solubilité de l'acide urique et en nettoyant le rein par la diurèse qu'elle occasionne, elle décongestionne le rein des arthritiques, que l'on a appelé les *constipés du rein*.

Les eaux de Châtel-Guyon trouvent leurs indications dans la dilatation d'estomac, la dyspepsie gastro-intestinale, celle que l'on a appelée dyspepsie de la seconde digestion, dans cette dyspepsie consécutive à la dyspepsie intestinale où les gaz retenus dans l'intestin par les fermentations le distendent, passent dans l'estomac, le distendent à son tour et produisent des phénomènes d'irritation, comme les bactéries en passant de l'intestin dans l'estomac y produisent des phénomènes d'intoxication. Elles agissent dans l'hypo et l'anachlorhydrie, dans ces diarrhées dues à une évacuation trop hâtive des aliments non digérés par un estomac dont les glandes sécrètent insuffisamment.

Elles agissent dans la constipation par atonie, dans les infections intestinales, les diarrhées des coloniaux, dans la lithiase intestinale, dans l'entérocolite à forme peu douloureuse, dans l'appendicite.

En les associant à une cure aux eaux de Vichy, elles agissent dans la congestion du foie, le foie torpide et surtout la lithiase biliaire.

Enfin elles agissent dans l'obésité par suite du ralentissement fonctionnel de la cellule hépatique, dans la chlorose par atonie intestinale, dans l'anémie des pays chauds.

Accessoirement elles agissent dans les congestions passives des organes utéro-annexiels en activant la circulation de ces organes.

PLOMBIÈRES

Les eaux de Plombières sont des eaux *alcalines, sulfatées, silicatées, sodiques et arsénicales*. Elles sont limpides et incolores, sans saveur ni odeur, neutres au papier de tournesol. Elles ont au toucher une onctuosité due probablement aux silicates alcalins.

Elles forment d'après leur température deux groupes: les eaux très chaudes (40° à 74°) et les eaux tempérées ou savonneuses (13° à 40°).

Très peu minéralisées (0 gr. 20 à 0 gr. 32 par litre), leur densité est de 1002 à 1004.

Elles contiennent:

Chlorure de sodium	0 gr. 30
Bicarbonate de soude et de chaux	0 gr. 03
Silice	0 gr. 05 à 0 gr. 12
Albumine	0 gr. 01
Arséniate de soude.	0 gr. 002 milligr.

Elles contiennent peu d'acide carbonique et une matière azotée appelée la *glairine*. Ce sont des eaux dites *inermes*

ou indifférentes qui agissent par leur radio-activité qui est très grande : c'est là leur caractéristique.

ACTION. — Les eaux de Plombières agissent par la thermalité et l'état électrique de leurs bains. On sait que les eaux chaudes conduisent mieux l'électricité que les eaux froides. Ce n'est pas par leur minéralisation très faible que ces eaux agissent, mais par cette action découverte par Curie, la radio-activité. Ce sont en France les eaux les plus radio-actives, laissant loin derrière elles les eaux de Bains qui après elles sont les plus radio-actives, puis par ordre de radio-activité décroissante, Luxeuil, Vichy, Nérès.

C'est par les bains à 34°, 36°, d'une durée plus ou moins longue que les eaux de Plombières agissent. C'est à la radio-activité que le bain doit cette sédation qui s'exerce sur le système nerveux central et périphérique ; mais le maximum de l'effet sédatif se produit sur la sphère abdominale. Sous l'influence de ces bains il se produit une légère vaso-dilatation périphérique, rendant le pouls moins fréquent et plus ample. C'est peut-être pour cette raison que les phénomènes douloureux de l'intestin seraient calmés par ces eaux, si on admet, comme il est très plausible, que ces phénomènes douloureux sont dus à une hypertension artérielle des vaisseaux mésentériques.

Cette action sédatrice se produit sur la sécrétion gastrique. L'acidité totale, l'acide chlorhydrique libre et l'acide chlorhydrique combiné diminuent. Cette action sur la sécrétion gastrique est très importante, car elle permet de traiter à Plombières les enfants qui se seraient mal trouvés du traitement de Vichy, trop énergique.

Sous l'influence de ces bains prolongés l'excitation motrice de l'intestin diminue et les douleurs dues, comme nous venons de le dire, probablement à une hypertension artérielle des vaisseaux mésentériques, se calment.

A l'action des bains vient s'ajouter l'action calmante des grands lavages intestinaux qui de plus ont une action désinfectante et détersive de la muqueuse malade et douloureuse.

Les eaux de Plombières agissent donc par les bains d'abord, les entéroclyses ensuite, car l'eau en boisson est donnée en très petite quantité ; le plus souvent est supprimée.

En résumé, l'action des eaux de Plombières est avant tout calmante. Ces eaux calment l'éréthisme nerveux, atténuent les douleurs et procurent aux malades un calme bienfaisant.

C'est pour cette raison que ces eaux trouvent leur indication dans la gastralgie simple, la dyspepsie rhumatismale avec irradiations nerveuses, l'entéralgie, l'entéro-côlite douloureuse, l'appendicite, la diarrhée nerveuse psychique, surtout celle du matin.

Accessoirement, elles procurent un soulagement dans l'aménorrhée de cause nerveuse, la dysménorrhée et l'hystérie des rhumatisantes, la métrite douloureuse.

Cette même action sédatrice, nous la retrouverons moins marquée, mais très évidente néanmoins dans les eaux de Bains, de Luxeuil, de Nérès ; elle sera de moins en moins prononcée sur le système abdominal avec la radio-activité de moins en moins grande de ces eaux.

Tout autre est, nous l'avons vu, l'action des eaux de Châtel-Guyon ; il en est de même des eaux de Brides.

DIFFÉRENCIATION DES EAUX DE CHÂTEL-GUYON ET DES EAUX DE PLOMBIÈRES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES. — Les eaux de Châtel-Guyon sont des eaux chlorurées, sodiques, magnésiennes, bicar-

bonatées mixtes, lithinées et très ferrugineuses. Elles sont limpides ou légèrement jaunâtres, très gazeuses (acide carbonique 1 gr. 112 par litre), sans odeur ou d'une odeur légèrement bitumeuse, d'une saveur salée et styptique et d'une réaction acide.

Elles sont tièdes (24° à 38°) et très minéralisées (7 gr. 667 par litre dont 3 gr. 473 de bicarbonates et 3 gr. 196 de chlorures). Elles doivent leur action au chlorure de magnésium. Elles ne sont pas radio-actives.

Les eaux de Plombières sont des eaux alcalines, sulfatées, silicatées, sodiques et arsénicales. Elles sont limpides, non gazeuses, sans odeur ni saveur et neutres.

Elles sont hyperthermales (15° à 74°), très peu minéralisées (0 gr. 20 à 0,32 par litre).

Elles doivent leur action à leur thermalité mais surtout à leur radio-activité ; ce sont les eaux françaises les plus radio-actives.

CLIMAT. — Le climat de Châtel-Guyon est sec et excitant. Le climat de Plombières est légèrement humide, calmant et sédatif.

ACTION. — A Châtel-Guyon le traitement est avant tout interne. L'eau agit surtout en boisson comme médicament intestinal direct. Le bain et l'entéroclyse sont une partie accessoire du traitement.

L'eau en boisson agit directement par le chlorure de magnésium qui excite surtout les tuniques musculaires de tout le tube digestif, les glandes ; d'où augmentation des contractions musculaires des fibres lisses, augmentation de la sécrétion des glandes de l'intestin et du foie. Elle ramène le retour des fonctions de l'intestin par la réapparition du spasme intestinal (c'est ici l'action physiologique des contractions des muscles de l'intestin).

Le bain, très court, agit par l'acide carbonique et les sels ; il est stimulant comme l'eau en boisson.

L'entéroclyse, qui n'est donnée que dans des cas particuliers, n'a qu'un but : désobstruer l'intestin, supprimer les fermentations et les phénomènes d'intoxication ; étant excitante, elle ne doit être donnée qu'à des intervalles plus ou moins grands pour ne pas faire apparaître ou réveiller des phénomènes douloureux.

Les eaux de Châtel-Guyon augmentent l'hypertension et sont toniques. Elles conviennent donc aux déprimés en général, aux ralentis de la nutrition et de la circulation, aux intoxiqués, aux congestionnés sous-diaphragmatiques, aux hyposthéniques gastriques, aux gastro-intestinaux (atonies et ayant peu de douleurs).

A Plombières le traitement est externe. L'eau agit surtout en bains, en entéroclyses ; la boisson qui est tout à fait accessoire est le plus souvent supprimée.

Le bain, qui est plus ou moins prolongé, agit en calmant l'éréthisme nerveux par sédation sur le système nerveux général et abdominal. Il calme les spasmes dus à l'action douloureuse des phénomènes inflammatoires de la muqueuse. Il ramène les fonctions intestinales par la cessation du spasme. Il est calmant, décongestionnant et antispasmodique.

L'entéroclyse agit de même ; souvent ordonnée, elle produit par l'action onctueuse et émolliente de l'eau la décongestion de l'intestin, par les silicates elle déterge et désinfecte la muqueuse ; c'est un véritable pansément de la muqueuse qui procure un soulagement au malade.

Les eaux de Plombières favorisent l'hypotension. Elles conviennent aux nerveux excitables, aux hypersthéniques gastriques et gastro-intestinaux (spasmodiques et ayant des crises douloureuses vives et fréquentes).

INDICATIONS. — Châtel-Guyon. ESTOMAC. Dilatation d'estomac. Dyspepsie gastro-intestinale (dyspepsie de la 2°

digestion, par fermentation). Diarrhée des hypochlorhydriques.

INTESTIN. — Constipation chez les atones. Fausse diarrhée constituée par la sérosité et les liquides de la digestion qui ont pu se faire jour à travers les matières dures accumulées. Intoxication. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. En un mot tous les troubles gastro-intestinaux d'origine infectieuse. Entérite muco-membraneuse et appendicite à forme peu douloureuse, due à un élément hyposthénique gastrique ou à une atonie intestinale.

FOIE. — Congestion du foie. Acholie. Lithiase biliaire (action expulsive et désinfectante, prépare l'action de Vichy dans la suite, association nécessaire des deux cures).

Plombières. — **ESTOMAC.** Dyspepsie nervo-motrice (dyspepsie de la première digestion).

INTESTIN. — Constipation chez les spasmodiques. Diarrhée franche caractérisée par des selles nombreuses, liquides. Diarrhée nerveuse, matinale, rhumatismale. Entéralgie. En un mot tous les troubles gastro-intestinaux d'origine nerveuse. Entérite muco-membraneuse et appendicite à forme douloureuse, due à un élément hypersthénique gastrique ou à un spasme intestinal.

FOIE. — Congestion du foie. Acholie (action peu sensible).

INDICATIONS CHEZ LES ENFANTS :

Châtel-Guyon est indiquée chez les enfants lymphatiques, anémies, atones, ayant besoin d'être stimulés, dans les formes d'affections intestinales torpides, sans inflammation vive, et accompagnées de peu de coliques.

Plombières est indiquée chez les enfants nerveux, irritables, congestifs, ayant besoin d'être calmés, dans les formes d'affections intestinales douloureuses avec coliques et crises gastriques et présentant une grande sensibilité au froid.

En résumé, les eaux de Châtel-Guyon sont excitantes, stimulantes de tout l'organisme, modificatrices et régénératrices *totius substantiæ*; elles agissent à la façon d'un sérum sanguin (lymphe minérale de Gubler), comme un véritable lavage du sang. Les eaux de Plombières sont calmantes d'une façon locale et générale et agissent sur les organes irritables, douloureux et spasmodiques.

Le véritable élément de différenciation entre les deux stations est l'état nerveux du malade : déprimés et atones : Châtel-Guyon ; excités et douloureux : Plombières.

BRIDES

Les eaux de Brides sont des eaux *sulfatées, chlorurées, sodiques, magnésiennes, calciques et ferrugineuses*. Elles sont limpides ou ont à peine une teinte légèrement ocreuse, légèrement gazeuse ; elles ont une saveur styptique et salée (comme celles de Châtel-Guyon).

Leur température est de 35°.

Très minéralisées, elles contiennent 6 gr. 1132 de sels par litre ; elles ne sont pas radio-actives.

Elles contiennent :

Chlorure de sodium	1 gr. 3318
Sulfate de sodium	1 gr. 1604
Sulfate de calcium	1 gr. 7143
Sulfate de magnésium	0 gr. 5288
Sulfate de potassium	0 gr. 0940
Carbonate de calcium	0 gr. 3132
Carbonate de magnésium	0 gr. 0112
Carbonate ferreux	0 gr. 0078
Silice	0 gr. 0464
Arsenic	traces

L'acide carbonique est de 0 gr. 1017 par litre. Leur densité est de 1, 3.

ACTION. — Les eaux de Brides agissent par la masse des sels qu'elles contiennent. Données surtout en boisson, elles augmentent le volume et la densité de l'urine, de l'urée, de l'azote total et du rapport azoturique.

Elles diminuent l'acide urique, le rapport phosphaturique, le rapport de l'acide urique à l'urée.

Sur le tube digestif elles agissent en favorisant les sécrétions : à petites doses, elles donnent des selles séro-biliées ; à fortes doses elles donnent des selles diarrhéiques. Elles agissent en déterminant une véritable *saignée blanche* par suite de l'augmentation des urines, des selles, des chlorures et la diminution de l'acide urique ; aussi diminuent-elles l'hypertension artérielle.

Elles agissent dans les congestions du foie en activant la circulation hépatique et en favorisant la sécrétion de la bile. Elles agissent de même sur l'intestin.

Accessoirement elles agissent dans les congestions passives de l'appareil utéro-ovarien.

Comme à Châtel-Guyon la boisson est la partie essentielle, les bains et l'entéroclyse la partie accessoire.

Les eaux de Brides trouvent donc leurs indications dans l'hyposthénie et l'hypochlorhydrie, dans la constipation qui en est la conséquence et dans l'insuffisance hépatique.

Mais elles agissent d'une façon un peu différente des eaux de Châtel-Guyon. C'est par la masse des sels et la grande quantité d'eau ingérée (plus grande qu'à Châtel) qu'elles agissent en produisant des selles plus ou moins liquides et c'est ce qui explique leur mode d'action différent dans la cure d'une affection traitée dans ces deux stations : l'obésité.

Tandis qu'à Brides les eaux sont, d'après les doses employées, laxatives ou purgatives et provoquent des selles plus ou moins nombreuses et plus ou moins liquides, d'où résulte une déperdition de graisse et par suite une perte de matériaux nutritifs, à Châtel-Guyon au contraire où les eaux sont prises à petites doses et ne produisent pas d'effet purgatif, l'action de ces eaux est stimulante et régulatrice de la fonction hépatique et pancréatique. Ne purgeant pas elles activent la fonction de la cellule hépatique qui chez l'obèse est ralentie ; or il a été démontré par le Dr Ramond que la cellule hépatique produit un ferment spécial, le *ferment lipasique*, qui décompose la graisse et la rend assimilable. Si la fonction de la cellule hépatique vient à se ralentir comme chez les obèses, le ferment n'agit plus pour rendre la graisse assimilable, celle-ci s'accumule dans l'organisme. — Châtel-Guyon rend donc par son action les graisses plus assimilables en activant la fonction de la cellule hépatique ; Brides expulse cette graisse en provoquant des selles plus ou moins liquides.

(A suivre.)

Notes de Pratique médicale

Par le Dr Fernand BARNEVELD.

(Suite.)

II.

Le Bromure de Potassium dans

l'Epilepsie.

Pour être efficace, le bromure de potassium doit être administré à doses progressivement croissantes. On commencera par 4 grammes par jour et on augmentera chaque semaine d'un gramme par jour jusqu'à ce que la bromuration de l'organisme soit obtenue. La dose nécessaire est

atteinte quand les pupilles sont dilatées et qu'elles ne réagissent plus à la lumière ou à l'accommodation. Il faut alors diminuer progressivement la dose de bromure et une fois revenu à la dose initiale, recommencer à la donner à doses croissantes.

Le bromure de potassium sera donné en 2 ou 3 fois, après les repas, en solution étendue. Il sera continué pendant les règles et la grossesse. Son action est facilitée, si l'on soumet en même temps les malades au régime déchloruré.

Pour parer aux accidents bromiques, il est bon de faire l'antisepsie intestinale par des purgations légères fréquemment renouvelées : le malade se baignera chaque semaine et se nettoiera la bouche quotidiennement.

..

Diagnostic de la Tuberculose

Mammaire.

Le diagnostic des tumeurs du sein est toujours extrêmement délicat. Entre les tumeurs franchement bénignes et les tumeurs franchement malignes, l'hésitation n'est guère possible, la pathologie nous donnant des signes qui permettent de les différencier à coup sûr. Mais entre ces deux extrêmes combien n'y a-t-il pas de cas intermédiaires ? Et ce sont ceux-là que nous avons le plus souvent à envisager dans la pratique.

Sans entrer dans la question du diagnostic général des tumeurs du sein qui nous entraînerait trop loin, nous voulons aujourd'hui mettre le praticien en garde contre une cause d'erreur que nous pensons être relativement fréquente.

Le sein, chez des femmes absolument saines par ailleurs, peut être infecté par la tuberculose. Il se produit alors dans la glande des noyaux indurés avec adhérence précoce à la peau et adénopathie axillaire. Le médecin qui examine une telle malade, découvrant tous les signes d'un cancer, conclut 99 fois sur 100 à un cancer. Il porte un pronostic fort sombre et déconseille à la famille une opération qui donnerait, selon lui, une récidive à bref délai. Il la déconseille d'autant plus que la malade est souvent pâle, anémiée et que tout laisse supposer une infection cancéreuse profonde de tout l'organisme.

Est-il donc possible d'éviter l'erreur ? Voici quels sont les éléments du diagnostic :

1° L'engorgement ganglionnaire est toujours secondaire dans le cancer ; il est assez souvent primitif dans la tuberculose.

2° Les foyers de tuberculose occupent la partie externe de la glande. — Ils sont souvent multiples, ce qui n'a pas lieu dans le cancer ;

3° Il y a toujours disproportion entre l'adénite axillaire et la tumeur mammaire, l'adénite étant toujours plus volumineuse que dans le cancer.

4° Au bout d'un temps relativement court les noyaux se ramollissent : tantôt ils s'ouvrent à la peau par des trajets fistuleux, tantôt ils forment des abcès froids intra-mammaires qu'il faut vider par incision ou ponction. Dans

d'autres cas les masses tuberculeuses subissent la transformation crétacée : l'affection guérit.

Le traitement consiste à relever l'état général. — En cas de tuberculomes multiples, faire l'ablation du sein et des ganglions. — S'il existe un noyau limité, le soigner comme une adénite tuberculeuse simple.

..

Eau Oxygénée dans les Gastro-

Entérites infantiles.

Le lait de vache additionné d'eau oxygénée à 40 volumes dans la proportion de 2 %, acquiert des propriétés analogues à celles du képhir. Employé récemment avec succès dans le traitement des gastro-entérites infantiles, il calme les vomissements et la diarrhée, et a l'avantage d'être facilement accepté par les enfants.

D'après notre expérience personnelle, c'est immédiatement après la période de diète hydrique qu'il convient de couper le lait avec de l'eau oxygénée. On évite ainsi les rechutes qui se produisent lorsqu'on reprend trop tôt l'alimentation lactée.

..

Pour prendre l'Huile de Ricin.

L'huile de ricin serait le purgatif idéal, n'était la difficulté qu'ont les malades à l'absorber.

Chez les enfants on peut la donner mélangée à de la confiture : — entre deux jus d'orange ou de citron ; — dans un peu de bouillon ou de café noir ; — mêlée à une égale quantité de sirop d'éther (Testevin) ; — émulsionnée avec de la gomme dans du sirop d'orgeat.

Chez les adultes, outre les moyens précédents, les capsules gélatineuses sont d'un emploi facile. Un autre procédé commode c'est de faire prendre l'huile de ricin dans de la bière : on verse la bière dans un verre de façon à obtenir un « faux-col » élevé ; on verse ensuite l'huile de ricin qui vient se placer entre la mousse et le liquide. — Le malade ainsi ne goûte absolument rien.

..

Traitement de l'accès de Goutte

aiguë.

1°) Maintenir le malade à la diète en ne lui faisant prendre que quelques gorgées de lait.

Par contre, tisanes diurétiques abondantes.

2°) Enduire la jointure malade de salicylate de méthyle. Recouvrir de taffetas chiffon et d'une épaisse couche d'ouate.

3°) Trois fois par jour avec un verre d'eau de Contre-xévillie un des cachets suivants.

Benzoate de lithine. 20 centigr :

4°) Si les douleurs étaient très aiguës, on donnerait du

chloral. S'il y avait de la fièvre au-dessus de 38° on ferait prendre quotidiennement 60 centigrammes de bichlorhydrate de quinine avec une tasse d'infusion de poudre de digitale (5 centigrammes de poudre par tasse).

5^o) Au bout de quelques jours, quand l'accès est en voie de décroissance, *et alors seulement*, prescrire 3 fois par jour quinze gouttes de teinture de semences de colchique à prendre dans un demi-verre d'eau.

LA MUSE MÉDICALE

SONNET-ÉPIGRAMME POUR UN CALOMNIATEUR

Ne versez pas de pleurs sur cette pourriture,
Passants. Un crapaud noir, hérissé de venin,
Pareil au froid requin, la terreur du marin,
Vient enfin de payer sa dette à la nature.

De ces lieux de repos la cendre toute pure
De maintes honnêtes gens souffre d'un tel voisin.
Aussi déshonorant qu'un cruel assassin.
Le fumier suffisait à cette créature.

Le mensonge et le deuil étaient ses chants d'amour,
La joie et la bonté, la lumière du jour
Ses grands épouvantails ! Vous qu'un bienfait transporte,

Fuyez vite d'ici. Qu'éternel Paria,
Ce corps abandonné soit en proie au cloporte.
« *Ci-gît un drôle qui toujours calomnie* ».

D^r Henry LA BONNE.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE EN TOURAINE

PAR F.-EM. BOUTINEAU

(Suite)

VII

5 Juin 1589

Aujourd'hy cinquiesme jour de Juing, l'an mil cinq cens quatre vingtz neuf et pardevant Charles Bertrand notaire royal à Tours se sont présentez noble homme M^r Charles Falaiseau sieur du Plessis docteur en médecine et Robert Goubert M^r Apothicaire demourans aud. Tours. Lesquels ont desclaré certifié et attesté, avoir depuis deux mois en ça veu et visité par plusieurs fois en ceste ville, Nicollas de Saint Mesmin escuyer sieur du Mesnil parroisse Saint pairaye la Collombe ou duché d'Orléans. Lequel ilz ont veu et visité mallade d'une defluxion sur les jointures qui l'aresté au lict la plupart du temps, et une descente aussi sur les poulmons qui le menace de phthisye et que il luy est impossible de porter la fatigue qu'il auroit a grand soleil et air de nuyt sans dangier imminent de sa personne. Dont et de quoy le d. Sieur du Mesnil nous a requis le pres. acte que luy avons octroyé pour luy servir ce que de raison. Faict en l'estude de nous notaire avant midy es présence de Pierre Touzelin et Gilles Bertrand clerics tesmoings.

(Signé) Charles FALAISEAU — R. GOUBERT — BERTRAND (Pr. pres) — TOUZELIN (Pr. pres) — BERTRAND (notaire).

VIII

8 Juin 1589

Aujourd'hy huictiesme jour de Juing l'an mil cinq cens quatre vingtz neuf par devant et en présence de Charles Bertrand notaire royal establi à Tours soubzsigné et des tesmoings cy-après nommez se sont présentez en leurs personnes noble homme M^r Charles Falaiseau sieur du Plessis doct. en médecine et Jehan Boutault M^r apothicaire demourans aud. Tours. Lesquelz ont desclaré, certifié et attesté, déclarant et certifiant par ces présentes avoir veu et visité plusieurs fois Claude Bogier escuyer sieur de Nazelles et mesme depuis naguères l'auroyent traicté d'ung vertigo et esblouissement qui le prend bien fort souvent et se tost que pour quelque cause il se mouve plus vistement quil n'a de coustume de faire et quil oyt du bruyct plus qu'à son ordinaire et quil lui est impossible de s'agitter beaucoup soyt à pied ou à cheval quil ne soit contrainct de tomber se il n'est soutenu par quelqu'un et ne pourvoyr par ainsy supporter aulcune fatigue de guerre. Ce fut faict, desclaré, certifié et attesté aud. Tours en l'estude du d. notaire avant midy es présence de Pierre Touzelin et Gilles Bertrand clerics tesmoings.

(Signé) Charles FALAISEAU — BOUCHARD approuvé
TOUZELIN (Pr. pres) — BERTRAND (Pr. pres) —
BERTRAND (notaire).

IX

10 Juing 1589

Aujourd'hy dixiesme jour de juing.....
..... (formule)
Charles Falaiseau D^r en médecine et Jehan Bouchard M^r apothicaire Lesquelz ont déclaré certifié et attesté par eulx avoyr veu et visité hault et puissant messire Loys d'Escoubleau seigneur du Coudray Montpensier et Arternay. Lequel depuys longtemps est mallade d'une cepallé a douleurs intolérables pour laquelle luy ont faict plusieurs remèdes et mesme naguères ont esté contraincts luy faire faire une dyatte. Laquelle il continue encore de présent, et qu'il est incapable avant la parfaite guérison de la maladie d'entreprendre aulcun voyage sans danger imminent de sa personne.

Ce fut faict..... etc. (formule).
(Signé) Charles FALAISEAU — BOUCHARD approuvé
BERTRAND (notaire).

X

22 Juin 1589

Aujourd'hy..... etc. (formule)
Charles Falaiseau D^r en méd. et Chaude Feburier M^r Approuvé

Lesquelz ont desclaré certifié et attesté par eulx avoyr souvent veu visité et médicamenté mallade Messire Martin Fumée Chevalier de l'ordre du Roy sieur de.... et de la Roche Allais et mesme le traicter et médicamenter naguères. Lequel est travaillé d'une defluxion sur les poulmons et poictrine qui a offense ses poulmons et luy rend une difficulté d'haleyne, et fors souvent la fiebre estant déjà extenué et maigry, de cela pour peu de changement qu'il fasse en son régime il tombera et puy ne se pourra relever. Et par tant il luy est impossible porter aulcunement

la fatigue et la guerre, ne ayre de nuyct ou de solleil hault sur la teste.

Cefut faict déclaré et certifié aud. Tours en la maison dud. sieur Falaiseau, etc.

(Signé) Charles FALaiseau — FEBURIER — BERTRAND (NOTAIRE).

XI

10 Juillet 1589

Aujourdhuy dixiesme jour de juillet mil V^e IIII^{xx} neuf pardevant et en la présance de nous. notaire royal à Tours soubzsigné et des tesmoings cy après nommez se sont présentez nobles hommes M^e Charles Fallaiseau sieur du Plessis docteur en médecine et François Goury M^e apothicaire demourans aud. Tours. Lesquelz vollontairement ont desclaré certifié et attesté qu'ils auroient de longtemps veu visité et médicamenté...¹ Mathurin le Loup escuyer sieur Dubouscher. Lequel est mallade et est travaillé d'une nefrectique... de reins que pour quelque mouvement qu'il face, il a des doulleurs intolérables qui l'empêchent de reposer et que pour ceste occasion est contraint de garder le lict et la chambre, la plupart du temps et partant luy est impossible se rendre au camp sans danger imynent de sa vye. Ce fut faict desclaré, certifié et attesté par nous en la maison de Falaiseau avant midy en présance de Pierre Touzelin et René Bertrand clerks demourans aud. Tours.

(Signé) C. FALaiseau — F. GOURY — TOUZELIN (Pr. pres.) — BERTRAND (Pr. pres.) — BERTRAND (notaire).

XII

29 août 1589

Aujourdhuy vingt neufiesme d'aoust mil V^e quatre vingtz neuf pardevant et en présence de Charles Bertrand notaire royal à Tours soubzsigné et des témoins cy-après nommez. Se sont presentez nobles hommes Charles Falaiseau sieur du Plessis et Vulcan Forget docteurs en médecine Pierre Pean M^e chirurgien et Jehan Goubert M^e apothicaire demourans aud. Tours. Lesquelz ont desclaré certifié et attesté pour vérité que noble homme M^e Auguste Galland advocat en parlement de puis sa malladye dernière d'un antrax ou carboncle quil a eu es parties inférieures et fiebvres longues est devenu en une telle impuissance des cuisses et jambes et comme une atrophie des d. parties quil lui est nécessaire de continuer longtemps la dyaite en commancée et se renourir et fortifier par après pour essayer à restraindre ses vertus. Ce que pourtant veu la longueur du mal quilz ne pensent pouvoyr estre de trois mois.

Ce fut faict desclaré ratifié aud. Tours avant midy en la maison du sieur de...¹ en laquelle le d. Galland est de présent logé detenu de malladye au lict ; es présance de Guillaume Aubry et Pierre Touzelin clerks dem. aud. Tours, tesmoings.

(Signé) Charles FALaiseau — FORGET — GOUBERT — TOUZELIN (Pr. pres.) — BERTRAND (notaire).

(A suivre).

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

LETTRE CXVI

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULAILLERIE, A LION.

Monsieur,

J'ay reçu vostre dernière avec la fueille des Institut. de C. Hofmannus : *utinam brevi perducatur ad umbilicum*, tant pour l'honneur de l'auteur de l'érudition singulière duquel je fay grand cas, que pour le bien public. J'ay aussi le mesme jour sçavoir le 21 de septembre reçu le paquet par la voye de Gesselin ; où j'ay trouvé pour moy, *Epitome Instit. Sennerti, Fr. Ranchini Posthuma* : la Thériaque, la Thèse de Phi[losophie] et l'*Idea regia* du P. Labbé : et les deux autres paquets que j'ay le mesme jour rendus moy mesme à Mess. Moreau et Masclary : je vous remercie du tout bien humblement : *utinam aliquando possim retaliare*. Je n'ay languy dans l'attente des vostres le mois passé que pour la peur que j'avois qu'il ne vous fut arrivé quelque chose : je me réjouis bien fort de ce qu'estes en bonne santé ; et souhaite de tout mon cœur qu'y demeuriez longues années avec Mademoiselle Spon et le fils que Dieu vous a donné¹. Ce que vous me dites des libraires de Paris est tres vray : il y a longtemps que je le scay très bien : *sunt pessimi nebulones, et lucriones tenacissimi, vilissimi, mendacissimi* : il n'y a rien que je déteste et que j'haïsse plus que le mensonge, que j'abhorre plus que les démons de Loudun et de Louviers : et cette espee de gens me déplaît encore davantage, de ce qu'ils mentent à toute heure fort impunement et sans aucune nécessité. Ce sont gens qui n'ont non plus de foy que d'esprit, et qui sont purement indignes de ce beau nom de marchand. J'en excepte les bons comme vous qui sont en petit nombre ; le Macé que vous m'indiquez est un tyran en son mestier, rude et barbare, et qui n'y connoit rien : mais il n'est pas tout seul, il y en a encore plus d'une douzaine d'autres qui ne valent pas mieux que luy, et qui sont aussi ignorans. Dieu les veille bien amender ; autrement ils gastent un beau et très innocent commerce : ils sont si sots et si superbes qu'ils s'imaginent qu'on leur doit encore de reste quand on les

1. Toute cette première partie a été supprimée dans l'édition de Réveillé-Parise.

a bien payez. M. Meissonnier se trompe sur le fait de Louis Guyon¹; qui ne fut jamais médecin de Paris : je doute pareillement s'il a gagné tant de bien à la pratique : ce n'est point qu'il n'eût bon esprit : mais il paroît en beaucoup d'endroits, qu'il ne pratiquoit pas le métier dont il parle : il avoit beaucoup voyagé et beaucoup lû, mais il n'a jamais guère veu de malades : je scay bien qu'il estoit trésorier mais je ne croy point qu'il ait beaucoup pratiqué : ce qu'il eût fallu faire en ce temps là aussi bien qu'en celui-cy pour gagner cent mil escus : outre que je voudrois scavoir quand il est mort, et en quel lieu.

Puisque M. Meissonnier a changé de casaque, voilà les affaires de la prétendue en mauvais estat : et le party du Pape bien fortifié *ex tanta accessione*. J'ay peur qu'il ne face bien du bruit ; mais je n'ay pas peur que de Papiste il devienne fôû, car il l'est déjà et y a long temps que je le tiens pour tel : quiconque lira ses escripts, ne manquera pas de le deviner. La sainte bigotise du siècle superstitieux dans lequel nous vivons, a fêlé la cervelle à beaucoup d'autres : mais la folie de M. Meissonnier n'est pas de cette nature ; elle ne luy est venue que de la bonne opinion qu'il a de soy : il eût pu enfin quelque jour devenir scavant, s'il n'eût pensé l'estre déjà : mais ce sien malheur est commun à beaucoup d'autres. Il n'a plus qu'à continuer, il fera fortune, puisqu'il s'est avisé de ce grand secret, de mettre le Pape, les cardinaux et les moines de son costé, *Romanos rerum dominos gentemq[ue] togatam*.

M. Moreau vous baise les mains, et est bien aise quand il entend parler de vous, et que je luy raconte de vos nouvelles après que j'ay reçu vos lettres. J'apprends icy de bonne part que le P. Théophile Rainaud a de nouveau fait un livre intitulé *Heteroclitica Christiana*², que les Sotériques ont supprimé.

Je vous prie de vous en enquérir, et de scavoir si nous ne pourrions pas en avoir un à quelque prix que ce fut. On dit icy que ce Père est petit fils de ce la Renaudie³ qui avoit fait la conspiration d'Amboise et qui pour l'avoir luy-même révélée en fut mauvais et malheureux marchand : qu'en croyez-vous, Monsieur l'avez vous jamais ouy dire ? J'ay veu icy la Chirurgie de fabricius Aquapendente, en français, nouvellement imprimée à Lyon, par M. Ravaud⁴ ; je vous prie de m'apprendre qui en est le tra-

ducteur¹. Enfin les cardinaux nous ont fait un Pape qui se nomme Pamphilio, et a voulu être appelé Innocent X. *Ulinam nemini noceat præsertim Gallis, quib[us] parum faviturus creditur*.

Je suis bien aise d'avoir veu la feuille des Instit. de Hofmannus ; je souhaite de les voir bientôt achevées : je vous prie de m'en mander à vostre loisir ce qu'en pensez, et si vous ne scavez rien de l'auteur, ou s'il fait imprimer quelque chose de nouveau : et dans quel temps ce livre présent pourra estre achevé d'imprimer : et de quelle grosseur il pourra estre. J'ay grand dessein de le voir et ay bien envie de le recommander si fort, que j'espère d'en faire débiter icy bon nombre. Gesselin, libraire du Pont Neuf, a qui j'en ay donné l'avis, m'a promis qu'il traitera avec M. Huguetan, pour en avoir quelque [nombre] des premiers, par le moyen d'un frère qu'il a à Lyon : il seroit bien à propos que plusieurs en eussent afin de le faire connoître. Au contraire du Zacutus, qui n'est icy que chez Rolet le Duc, qui est un petit garçon, capable de faire enrager les marchands, et qui est aussi impertinent en son art que vostre Macé que vous m'avez fort bien dépeint : si plusieurs en avoient, il s'en feroit un plus grand débit : je serois bien marry que les Institutions de C. Hofmannus n'allassent tout autrement mieux².

Quelques jours avant l'élection du Pape est mort à Rome, hors du Conclave, le bon et sage cardinal Bentivoglio qui méritoit mieux d'estre pape que la plupart des autres. Il avoit fait un livre de *Vita sua*, et des emplois qu'il avoit eus durant icelle ; j'aurois grand regret que ce livre ne fut enfin imprimé, comme il est en danger d'estre perdu³. Le Pape d'aujourd'huy a eu autrefois un oncle cardinal sous Clement 8 qui s'appeloit Hieronymus Pamphilius : celui-cy est un fort habile homme, grand politic, combien que peu scavant : mais bien résolu et fort intelligent aux affaires. De malheur pour luy, il est vieux, âgé de 72 ans : il a fait loger dans son mesme Palais, deux siens favoris Cardinaux, scav[oir] Palotta et Pancirolli desquels ce dernier est ennemy juré de nostre cardinal Mazarin. Ce Pape a autrefois esté dataire du cardinal Barberin, *in legatione Gallica et Hispanica* : puis nonce à Naples, et enfin en Espagne, à la fin de laquelle nonciature, il a esté fait cardinal l'an 1630. Il a bastards et bastardes qui sont des marques de son humanité : aussi est-il d'une maison qui est descendue d'une bastarde d'Alexandre 6⁴. Il a un

1. Cf. la note de Louis Guyon, sieur de la Nauche : *Lettre du 10 novembre 1643*.

2. *Heteroclitica spiritualia*. GRENOBLE, 1646, in-8°, LYON, 1654, in-4°. Recueil des pratiques que l'ignorance et la superstition ont introduit dans la religion. Cf. la note du Père Reynaud : *Lettre du 21 octobre 1642*.

3. Renaudie (Godefroy du Barri, seigneur de la), tué à la suite de l'échec de la conspiration d'Amboise, le 18 mars 1500 dans la forêt de Châteaurenault.

4. Cf. la note de Fabricio d'Aquapendente : *Lettre du*

1. Le passage précédent est supprimé dans l'édition de Réveillé-Parise.

2. Tout le paragraphe précédent également supprimé.

3. Le vœu de Patin fut accompli. Les mémoires du Cardinal Bentivoglio, écrits en 1642, furent publiés à Venise et à Amsterdam en 1648, *Memoria ovvero Diario del Cardinal Bentivoglio*. Ils ont été traduits en français par l'abbé de Vayrac. PARIS, 1713, 2 vol. in-12.

4. Alexandre VI (Roderic Borgia), né à Xativa près Valence (Espagne)

neveu qui espousera par accord fait avant son élection, la niepce du cardinal Barberin : et par ce mariage toute la case Barberine prétend de se maintenir malgré la haine qu'on leur porte à Rome, et malgré tous les ennemis qu'ils y ont.

Deux mareschaux de France sont morts depuis peu, scav[oir] le mareschal de St Luc à Bordeaux¹ : M. de Vitry, à six lieues d'icy². Si Dieu vous a donné un fils, comme vous avez pû le désirer, vous et Mademoiselle vostre femme, il nous a donné aussi une fille, qui nous vient de naistre laquelle estoit *summa votorum uxoris mea : en Sororculam quatuor habentem fratres, quorum unusquisque sororem habet*³.

J'attends de vous et espère que vous me manderez ce qui sera arrivé du procez entre les apothiquaires et les Jésuites de Lyon. On travaille de deça contre eux : mais l'impression ne va pas fort viste pour la peur qu'on a du chancelier qui les favorise trop. M. le Cardinal Mazarin est malade à Fontainebleau d'une double tierce ; M. de Noyers *vehementissimus et acerrimus fautor gregis Loyolitici*, a eu charge de se retirer de la Cour, en laquelle il se fourroit trop avant, pour tascher d'y estre employé, et de s'en aller en sa maison des champs, où il a tout loisir de planter des choux : le Cardinal Mazarin ne l'aime point, ny les Jésuites nonplus, qui sont autant de couteaux pendans qu'il a à son service.

Il est icy arrivé de Hollande un petit livre nouveau, intitulé *Religio Medici*, fait par un Anglois et traduit en latin par quelque Hollandois : c'est un livre tout gentil et curieux, mais fort délicat et tout mystique⁴ : vous le recevrez dans le premier paquet ou par la première commodité que je trouveray. M. le Roy, marchand de Lyon, est icy : je pourray bien luy bailler en s'en retournant. L'auteur ne manque pas d'esprit : vous y verrez d'estranges et ravissantes pensées : il n'y a encore guerre de livre de cette sorte, s'il estoit permis aux scavans d'crire ainsi librement, on nous apprendroit beaucoup de nouveautez : il n'y eut jamais Gazette qui valut cela ; la subtilité de l'esprit humain se

pourroit descouvrir par cette voye. Nous attendons tous les jours de Hollande un livre nouveau de M. de Saumaise, intitulé *de Cæsarie*⁵, touchant une querelle qui est survenue en ce pais-là, s'il est plus séant à un ministre de faire son presche avec de courts cheveux, qu'avec une grande perruque. Au mesme temps un professeur nommé Polyander a escript un autre livre *de Comæ*, sur le mesme sujet⁶ ; et de tout cela rien n'est encor arrivé ; ils sont en chemin. M. le Cardinal Mazarin a enfin fait conclure l'affaire depuis deux mois, qui estoit sur le bureau il y a plus de 4 ans ; scavoir de faire revenir M. de Saumaise en France : ce qui luy est accordé sans aucune condition ny restriction ; il viendra demeurer icy moyennant six mil livres de pension annuelle qu'on luy donne à prendre sur l'Election de Paris. M. le Président de Bailleul, Surintendant des Finances, est aussi fort de ses amis : ce qui luy aidera fort pour estre bien payé⁷. Le nonce du Pape est aujourd'hui party d'icy pour aller à Fontainebleau, présenter à leurs majestez, les lettres du nouveau Pape, qu'il leur a escriptes de sa main. M. le Mazarin se porte mieux ; il n'a plus que de petits ressentimens de sa fièvre. Je vous remercie du bon accueil qu'il vous a plû faire à un jeune homme de Beauvais nommé M. Pol, qui venoit de Valence, où il avoit pris ses degrez de médecine : comme aussi du *Divorce celeste* que vous luy avez donné, et qu'il m'a rendu⁸. Je souhaiterois fort qu'il me vint quelque occasion pour me pouvoir revancher de tant de courtoisies et de tant d'obligations que je vous ay. Les tailles douces du Suétone du Louvre ne sont pas encor achevées : il y a neuf mois qu'on y travaille : mais le corps du livre est fait⁹. Le nouveau Pape commence à se gaudir du Papat : il a donné tous les offices et bénéfices vaquans ; a fait du bien à tous ses domestiques : mais n'a pas fait encore de Cardinaux, dont il a plein pouvoir, et dix lieux vaquans.

Nous avons eu nouvelles comme le duc d'Anguien a pris Trèves et Coblents qui sont placés sur le Rhin, difficiles à

en 1431, Archevêque de Valence, et Cardinal le 12 septembre 1456, élu pape le 2 août 1492, mort le 18 août 1503.

1. Saint-Luc (Timoléon d'Epinau, marquis de), né vers 1580, mort à Bordeaux le 12 septembre 1644. Maréchal de camp en 1617, vice-amiral en 1622, lieutenant général de la Guyenne et Maréchal de France en 1627. Il avait épousé la sœur du Maréchal de Bassompierre.

2. Il mourut dans sa maison de Nandy, près de Melun, le 28 septembre 1644. Cf. la note de Nicolas de l'Hôpital, maréchal de Vitry : *Lettre du 17 novembre 1634*.

3. Patin (Gabrielle-Catherine), baptisée le 4 octobre 1644 ; parrain : son oncle Antoine de Jeansson, marraine : sa tante Gabrielle de Jeansson.

4. « *Religio Medici* » ouvrage qui obtint un grand succès de curiosité au XVII^e siècle et eut un nombre considérable d'éditions dans toute l'Europe. — Publié à Londres en 1642, sous le titre : *Physician's Religion*, in-8°, il fut traduit en latin par J. Merry-Weather. —

LEYDE, 1644, in-12. — C'est l'édition signalée par Patin. — Il y eut une traduction française de Nicolas Lefèvre, en 1668. Le manuscrit Montaiglon contient une pièce intitulée : Jugement de M. G. P. D. M. à P. sur l'auteur du livre intitulé : *Religio medici*. Cette note très certainement apocryphe n'est pas de l'écriture de Patin. Elle ne correspond non plus ni à son âge, ni à sa manière, ni à son esprit, et est en contradiction avec l'éloge qu'il fait ici des œuvres de Browne. — Thomas Browne, son auteur, médecin et archéologue anglais, né à Londres, en 1605, mort à Norwich, le 19 octobre 1682.

1. « *De Cæsarie virorum et mulierum* » ; LEYDE, 1644, in-12.

2. *Judicium de comæ et vestium usu et abusu*. LEYDE, 1644, in-12. Kerckove (Jean Polyander van den), théologien hollandais, né à Metz, le 26 mars 1638, mort le 4 février 1646.

3. La lettre du 21 octobre s'arrête ici dans l'édition de Réveillé-Parise, toute la partie supprimée — plus ou moins modifiée — est reportée à la Lettre du 16 novembre 1644.

4. Cf. note : *Lettre du 24 décembre 1643*.

5. *Suetonius*. PARISIIS, ex typogr. reg., 1644, in-12.

garder, mais qui seront bien propres à faire hyverner nos troupes¹ : d'un autre côté, le Roy d'Espagne se rend le plus fort dans la Catalogne, et reprend petit à petit les places qui l'avoient abandonné². Dom Francesco de Melos, qui estoit chef du Conseil en Flandres a esté remandé³, il a passé par icy, s'en va en Espagne, *redditurus rationem suæ villicationis* : quelques Politiques disent icy, qu'il sera, estant arrivé à Madrid, employé pour les affaires du Portugal ; et que comme il est homme de grande négociation, il sera employé à faire révolter ce royaume, duquel il est natif, par les intelligences qu'il y a.

M. Le Roy marchand de Lyon m'a fait l'honneur de me venir voir céans, et m'a promis de ne point partir d'icy qu'il ne m'en advertisse : je vous enverrai de mes nouvelles par cette voye. Quand vous prendrez la peine de m'escire, qui sera tout à vostre loisir, s'il vous plait, je vous prie de me mander dans quel temps vous espérez que seront achevées les Institutions de Gaspard Hofmannus : et quels autres livres on imprime présentement à Lyon, de Médecine : l'Hippocrate de Foësius seroit bien à propos, et fort bon icy, tandis qu'il ne vient rien ou fort peu d'Allemagne.

Nos libraires de deçà n'impriment rien que des livres de dévotion, et des Romans : le malheureux siècle auquel Dieu nous a réservé, sot, impertinent, profane et superstitieux, ne requiert que ces bagatelles, et ne pourroit qu'à peine souffrir quelque chose de meilleur. Toute la Cour revient de Fontainebleau : il n'y a icy de nouvelles, sinon que l'on croit la mort de l'Archevesque de Bordeaux⁴, par la nouvelle qui est venue de son grand mal : si celui la meurt, ce sera une bonne chapecheute⁵ tant de son Archevesché que de trois bonnes Abbayes. J'ay veu icy un honneste homme M. Vauschore, qui vous connoit bien, et qui vous entretiendra quand il retournera à Lyon, je luy

ay dit et luy ay fait connoistre que j'estois comme je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Paris, ce 21 d'octobre 1644¹.

LETTRE CXVII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES

Monsieur,

Il me deplait fort de l'affaire de M. Baréton, j'ay empêché que l'apothiquaire ne continuât de le poursuivre, et ay pris la hardiesse d'en escire un petit mot à M. son père, lequel je prie d'y donner ordre, et que je vous prie de luy présenter de ma part, afin de finir ce petit différent.

Depuis la mort du bon cardinal Bentivolio, *nullus obiit ex purpuratis Patribus*. Il y a dix places vagues ; le pape n'a point encore fait de promotion, mais il a fait libéralité et largesse à tous ses anciens serviteurs ; et a obligé de fort bonne grâce tous ceux à qui il a donné les offices qui vaquoient ; et entr'autres ; *adscivit sibi in comitem laboris, et in quem majores sui Pontificatus curas deponere meditatur*, le cardinal Paucirol, qui a esté nonce en Espagne, qui estoit le grand et presque perpétuel agent du feu pape Urbain VIII. Ce Paucirol est homme de grand esprit, de grande intrigue, que le pape a fait loger dans son palais propre, et qui est fils d'un tailleur de Rome². M. de Sau-maise est encore en Hollande. On dit qu'il sera icy fort persécuté des jésuites quand il y sera. Il a perdu deux de ses enfans depuis trois mois de la petite vérole, et entr'autre une grande fille. Son livre de *Cæsarie* est arrivé, aussi bien que Polyander, de *coma*, qui a escript pour la mesme cause ; *sed de utroque nihil ausim affirmare*, veu qu'ils sont encore chez le relieur : *nihil tamen nisi magni eum sentio de priore, ut par est*. Je n'ay jamais veu le *Speculum Jesuiticum* duquel vous m'escrivez ; je vous prie de me mander s'il est grand et où il a esté imprimé. *Habes filium studiosum et bonæ indolis, qui frugem spero, faciet*. Toute la cour est icy de retour. Le cardinal Mazarin est guéri de sa double tierce, que luy a causée (tant qu'une cause externe peut agir) la grande puissance que le cardinal Paucirol a

1. Après la prise de Philipsbourg, le duc d'Enghien acheva par lui-même ou par ses lieutenants, dont le plus illustre étoit Turenne, la conquête du Palatinat. Il prit Worms, Oppenheim, Mayence, Bingen, Creutznach, Landau, Neudstadt, etc. L'armée française occupa ainsi toutes les places fortes du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence.

2. La guerre de Catalogne avoit commencé en 1644, en mai, par des revers. Le Maréchal de la Motte-Houdancourt, battu devant Lerida assiégée par les Espagnols, n'avoit pu parvenir à prévenir la capitulation de cette place (30 juillet 1644). Il ne réussit pas mieux devant Tarragone dont les Espagnols l'obligèrent à lever le siège, et qui s'emparèrent des petites places voisines. Il fut rappelé, emprisonné et remplacé par le comte d'Harcourt qui devoit réparer les échecs de nos armes.

3. Mello (Francisco de), gouverneur des Pays-Bas espagnols, le vaincu de Rocroy.

4. Le Cardinal Henri d'Escoubleau de Sourdis. Il mourut quelques mois après, à Auteuil le 18 juin 1645. Cf. sa note : *Lettre du 13 mai 1636*.

5. Chapecheute, se disait d'une bonne aubaine due à la négligence ou au malheur d'autrui (Littré).

Messer loup attendait chape-chute à la porte. La Fontaine. *Fable IV*, 16.

1. Au revers de la lettre de la main de Spon : Paris, 21 octobre. Lyon, 27 dudit. Risposta, ad. 1^{re} novembre.

2. Cf. note : *Lettre du 21 octobre 1644*.

aujourd'hui, lequel est ennemi juré et irréconciliable du Mazarin, qui l'a voulu autrefois ruiner dans l'esprit du feu pape¹. La reine d'Angleterre sera icy dans le quinze du mois prochain. *Rumor est, sed adhuc obscurus et dubius*, que la reine d'Espagne est morte. Je vous baise les mains à madame Belin, et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 d'octobre 1644.

LETTRE CXVIII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LION.

Monsieur,

Après vous avoir amplement escript par ma dernière il y a environ XV jours, je n'ay rien de nouveau à vous dire sinon que M. le Roy s'en retournant à Lyon, a bien voulu se charger de ces quatre petites pièces que je vous envoie : dont le livret est double, afin qu'en faciez part à qui vous voudrez. Vous m'obligerez dans votre première de m'apprendre quand seront achevées les Institutions de Hofmannus. Je les ay icy fort recommandées à quelques Libraires, qui en escriront à M. Huguetan, et qui tascheront d'en avoir des premiers : cela servira à faire connoistre le livre, qui est un de mes plus grands souhaits. Il faut tascher de n'y rien obmettre ; une table des chapitres au devant, et une des matières à la fin : avec le portrait de l'Auteur si faire se pouvoit. Pensez vous que nous le puissions avoir dans la feste des Rois prochaines ? *faxit Deus*. La Reine d'Angleterre a fait icy son entrée le V. de ce mois, qu'on luy a faite fort magnifique. On dit que la Reine d'Espagne est morte. M. de Saumaise est encor en Hollande, où il a fraîchement reçu une grande affliction, par la mort de deux de ses filles que la petite vérole lui a ravies : *nondum constat de ejus reditu*, par ce qu'on ne luy a pas encore envoyé ses lettres. On imprime en Hollande toutes les œuvres de Spigelius, in-fol. avec les figures d'anatomie, tirées sur les planches de la 1^{re} édition, qu'on a fait venir d'Italie². On

y imprime aussi un Fernel in-8¹. Leur Theophraste, nouveau Grec Latin, est icy arrivé, in-fol avec figures³ : ce qui en est arrivé, a esté vendu 22 fr. la pièce. On imprime icy une réponse pour l'Université de Paris, contre le livre du Père Caussin et leur Théologie morale : la première qui entrera céans sera pour vous : ne vous en mettez pas en peine. Il en viendra bientôt après encor un autre qui répondra au livre du Père le Moine. Le grand Prieur de France, Commandant de la Porte, oncle du feu Card. de Richelieu mais plus homme de bien que luy, est icy mort d'apoplexie, *ex immodica Venere*, âgé de 82 ans⁴. M. le comte de Harcourt s'en va en Catalogne, pour tascher d'y mieux faire que le mareschal de la Motte Houdancourt : ou au moins pour tascher d'y estre plus heureux⁴. Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris ce 8 de Novembre 1644.

(A suivre.)

Padoue en 1625. Professa l'anatomie et la chirurgie à l'Université de Padoue.

1. C'est le fameux livre de Fernel édité tant de fois en Europe : « *Universa medicina, tribus et viginti libris absoluta...* » LUGDUNI, BATAVORUM, 1643, in-8^o.

2. L'histoire des Plantes — « *De historia et causis plantarum libri...* » Edition de Bodeus à Stapel, Amst. 1644, in-folio, figures. — Cf. note de Théophraste : *Lettre du 12 janvier 1632*.

3. Amoder de la Porte, Grand Prieur de France, Bailli de Morée, Ambassadeur de Malte en France, mort le 31 octobre 1644. Issu d'un deuxième mariage de François de la Porte. Celui-ci, d'une première union, avait eu Suzanne de la Porte, mariée à François du Plessis-seigneur de Richelieu qui fut la mère du Cardinal de Richelieu, et, du second lit, entre autres enfants, le Grand Prieur de France et Charles I^{er} de la Porte qui fut le père de Charles II de la Porte, Maréchal duc de la Meilleraye.

4. Cf. note : *Lettre du*

1. Cf. note : *Lettre du*

2. « *Opera quæ extant omnia, ex recensione Joh. Antonidæ, Van der Linden cum ejusdem præfatione* » ; AMSTELODAMI, 1643, in-folio, 3 vol. — Spigelius ou Spieghel (Adrien), né à Bruxelles en 1578, mort à

AVIS IMPORTANT

Médecin habitant la région forestière des pins de la Gironde, remarquablement saine et très pittoresque, prendrait deux ou trois pensionnaires débiles ou convalescents, de préférence jeunes gens ou jeunes filles, qui trouveraient chez lui vie de famille et soins les plus dévoués.

S'adresser au Docteur Dupoy, à La Brède (Gironde)

CONGRÈS

SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Docteur YSAMBERT, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communiquer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs, magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc., etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. Prière de lui écrire directement.

Le D^r François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer

Migraine

La migraine sera guérie par l'absorption QUOTIDIENNE ET PROLONGÉE PENDANT

TROIS MOIS, de une DRAGÉE GELINEAU matin et soir au milieu des repas.

ENFANTS ELIXIR VITAL QUENTIN

Pâles

Chétifs

Malingres

Tonique et Dépuratif

Il remplace l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle.

Chaque fois qu'on voudra provoquer un **sommeil bienfaisant et réparateur**, dans tous les cas où il y a **insomnie**, pour combattre l'**hystérie**, le **nervosisme**, les **névralgies**, pour calmer le **délire**, l'**agitation nerveuse** des enfants, on trouvera dans le

SIROP GELINEAU

remède héroïque et souverain